
***norme belge
enregistrée***

NBN EN 469

3e éd., août 2014

Indice de classement: S 08

Vêtements de protection pour sapeurs pompiers - Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie

Beschermende kleding voor brandweerlieden - Prestatie-eisen voor beschermende kleding voor brandbestrijding

Protective clothing for firefighters - Performance requirements for protective clothing for firefighting

Autorisation de publication: 22 août 2014

Remplace NBN EN 469 (2006), NBN EN 469/AC (2006) et NBN EN 469/A1 (2007).

La présente norme européenne EN 469:2014 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).

ICS: 13.340.10

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN 469

3e uitg., augustus 2014

Normklasse: S 08

Beschermende kleding voor brandweerlieden - Prestatie-eisen voor beschermende kleding voor brandbestrijding

Vêtements de protection pour sapeurs pompiers - Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie

Protective clothing for firefighters - Performance requirements for protective clothing for firefighting

Toelating tot publicatie: 22 augustus 2014

Vervangt NBN EN 469 (2006), NBN EN 469/AC (2006) en NBN EN 469/A1 (2007).

Deze Europese norm EN 469:2014 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).



Bureau voor Normalisatie - Jozef II-straat 40 - 1000 Brussel - België

Tel: +32 2 738 01 12 - Fax: +32 2 733 42 64 - E-mail: info@nbn.be - NBN Online: www.nbn.be

Bank 000-3255621-10 IBAN BE41 0003 2556 2110 BIC BPOTBEB1 BTW BE0880857592

Version Française

Vêtements de protection pour sapeurs pompiers - Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie

Schutzkleidung für die Feuerwehr - Leistungsanforderungen
für Schutzkleidung für die Brandbekämpfung

Protective clothing for firefighters - Performance
requirements for protective clothing for firefighting

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 7 mai 2014.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	4
Introduction.....	6
1 Domaine d'application.....	7
2 Références normatives.....	7
3 Termes et définitions.....	8
4 Conception générale du vêtement.....	11
4.1 Généralités.....	11
4.2 Désignation des tailles.....	11
4.3 Type de vêtements.....	11
4.4 Zones de jonction.....	12
4.5 Barrière anti-capillarité.....	12
4.6 Bande de matière perméable.....	12
4.7 Accessoires rigides.....	12
4.8 Équipement de protection individuelle intégré (EPI).....	12
4.9 Système de fermeture.....	12
4.10 Matériau rétro-réfléchissant/fluorescent.....	12
5 Échantillonnage et traitement préalable.....	13
5.1 Échantillonnage.....	13
5.2 Traitement préalable.....	13
5.3 Détérioration des finitions par le nettoyage.....	13
5.4 Conditionnement.....	14
6 Exigences physiques.....	14
6.1 Généralités.....	14
6.2 Propagation de flamme.....	15
6.3 Transfert de chaleur – Flamme (désignation X1 ou X2).....	16
6.4 Transfert de chaleur – Rayonnement (désignation X1 ou X2).....	17
6.5 Résistance à la traction résiduelle d'un matériau exposé à une source de chaleur radiante....	17
6.6 Résistance thermique.....	17
6.7 Résistance à la traction.....	17
6.8 Résistance au déchirement.....	17
6.9 Mouillage superficiel.....	18
6.10 Variation dimensionnelle.....	18
6.11 Résistance à la pénétration de produits chimiques liquides.....	18
6.12 Résistance à la pénétration de l'eau (désignation Y1 ou Y2).....	19
6.13 Résistance évaporative (désignation Z1 ou Z2).....	19
6.14 Exigences relatives au matériau de visibilité.....	19
6.14.1 Surface du matériau de visibilité.....	19
6.14.2 Exigences photométriques.....	19
6.15 Essai supplémentaire sur l'article d'habillement (facultatif).....	20
7 Marquage.....	20
8 Notice d'information du fabricant.....	21
Annexe A (normative) Incertitude de mesure.....	23
Annexe B (normative) Détermination des performances et classification.....	24
Annexe C (normative) Modifications techniques significatives entre le présent document et l'édition précédente EN 469:2005.....	25

Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 89/686/CEE	26
Bibliographie.....	27

Avant-propos

Le présent document (EN 469:2014) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 162 "Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 2015, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2015.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN 469:2005.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la Directive UE 89/686/CEE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Le présent document est l'une des nombreuses normes relatives aux vêtements conçus pour la protection des personnes contre la chaleur et/ou les flammes. Quelques exemples d'autres Normes européennes et internationales comprennent :

- EN 1486:2007, *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai et exigences relatives aux vêtements réfléchissants pour opérations spéciales de lutte contre l'incendie* ;
- EN 13911:2004, *Vêtements de protection pour les sapeurs-pompiers — Exigences et méthodes d'essai pour les cagoules de protection contre le feu pour sapeurs-pompiers* ;
- EN 15614:2007, *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai de laboratoire et exigences de performance pour vêtements portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels* ;
- EN ISO 11611:2007, *Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes* ;
- EN ISO 11612:2008, *Vêtements de protection — Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes* ;
- EN ISO 14116:2008, *Vêtements de protection — Protection contre la chaleur et la flamme — Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée* ;
- EN ISO 14460:1999, *Vêtements de protection pour pilotes automobiles — Protection contre la chaleur et le feu — Exigences de performance et méthodes d'essai* ;
- ISO 15384:2003, *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai en laboratoire et exigences de performance pour vêtements portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels* ;
- ISO 11613:1999, *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai et exigences de performance* ;

- ISO 15538:2001, *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai en laboratoire et exigences de performance relatives aux vêtements de protection ayant une surface extérieure réfléchissante* ;
- CEI 61482-2:2009, *Travaux sous tension — Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique — Partie 2 : Exigences*.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

La présente Norme européenne a pour objet de spécifier les exigences minimales de performance relatives aux vêtements de protection pour sapeurs-pompiers.

Aucune partie de la présente Norme européenne n'est destinée à empêcher une autorité, un acheteur ou un fabricant d'aller au-delà de ces exigences minimales.

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne spécifie les niveaux minimaux d'exigences de performance relatives aux vêtements de protection contre la chaleur et le feu devant être portés lors d'interventions de lutte contre l'incendie, à l'exception des vêtements de protection portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels (EN 15614) ou pendant les opérations spéciales de lutte contre l'incendie (EN 1486).

La présente Norme européenne définit deux niveaux pour les exigences de performance 6.3, 6.4, 6.12 et 6.13 :

- le niveau 2 de protection thermique (désigné par X2) est le niveau supérieur ;
- le niveau 1 de protection thermique (désigné par X1) est le niveau inférieur.

La présente Norme européenne couvre la conception générale des vêtements, les niveaux minimaux de performance des matériaux utilisés, les méthodes d'essai à utiliser pour déterminer ces niveaux de performance ainsi que le marquage et la notice d'information du fabricant.

En revanche, la présente Norme européenne ne couvre ni la protection contre d'autres risques, par exemple les risques chimiques, électriques, biologiques, radiologiques ou liés à la haute visibilité, ni la protection de la tête, des mains et des pieds. Ces aspects peuvent être traités dans d'autres Normes européennes. Toutefois, la protection contre les petites projections accidentelles de liquides chimiques ou inflammables est couverte par la présente norme.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables à son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 20811:1992, *Étoffes — Détermination de la résistance à la pénétration de l'eau — Essai sous pression hydrostatique*

EN 31092:1993, *Textiles — Effets physiologiques — Mesurage de la résistance thermique et de la résistance à la vapeur d'eau en régime stationnaire (essai de la plaque chaude transpirante) (ISO 11092:1993)*

EN ISO 1421:1998, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la force de rupture et de l'allongement à la rupture (ISO 1421:1998)*

EN ISO 4674-1:2003, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance au déchirement — Partie 1 : Méthodes à vitesse constante de déchirement (ISO 4674-1:2003)*

EN ISO 4920:2012, *Étoffes — Détermination de la résistance au mouillage superficiel (essai d'arrosage) (ISO 4920:2012)*

EN ISO 5077:2008, *Textiles — Détermination des variations dimensionnelles au lavage et au séchage domestiques (ISO 5077:2007)*

EN ISO 6530:2005, *Vêtements de protection — Protection contre les produits chimiques liquides — Méthode d'essai pour la résistance des matériaux à la pénétration par des liquides (ISO 6530:2005)*

EN ISO 6942:2002, *Vêtements de protection — Protection contre la chaleur et le feu — Méthode d'essai : Évaluation des matériaux et assemblages des matériaux exposés à une source de chaleur radiante (ISO 6942:2002)*

EN ISO 13688:2013, *Vêtements de protection — Exigences générales (ISO 13688:2013)*